



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de
BAUDRIERES**

71370 Saône et Loire

Séance du 08 avril 2025

Président : M. Cédric DAUGE

Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT

Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Sylvie SAUNIER - Sylvie BARTHELEMY- Marie-Claire MULLIERE - Céline BESSONNAT

MM. Cédric DAUGE - Dominique BOUILLLOUX - Yves LOMBARD – Sébastien LESSARD – Cédric TISSOT

Absents excusés : Quentin D'ALASCIO pouvoir Cédric TISSOT– Constance FINAS pouvoir Cédric DAUGE – Stéphanie GREMERET pouvoir Sébastien LESSARD

M. le Maire donne lecture du compte rendu du 04 mars 2025. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'approuve.

Le président de séance propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Délégation de compétence pour l'organisation du transport scolaire du 1^{er} degré.

DELEGATION DE COMPETENCE POUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE DU 1^{ER} DEGRE

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de renouveler la délégation de compétence pour les transports scolaires de la ligne communale.

Les conditions financières et techniques seront identiques à celles définies antérieurement et la convention valable pour une durée d'un an.

Le Conseil accepte de reconduire cette délégation et charge M. le Maire de signer une nouvelle convention.

CHOIX DU OU DE LA FUTUR(E) GERANT(E) DU RESTAURANT L'EMBUSCADE

M. le Maire revient sur les candidatures concernant la future gérance du restaurant l'Embuscade et les différents projets présentés par les candidats lors des entretiens de la commission organisés à cet effet les 2 et 30 mars 2025.

Quatre candidatures sérieuses et étoffées ayant suscité l'intérêt de la commission ont été retenues, M. le Maire propose donc au Conseil de voter à bulletin secret. M. Sébastien LESSARD, le plus jeune conseiller municipal présent, procède au dépouillement :

- Nicolas VEROT : 11 voix
- Steve CHAROLLAIS : 3 voix
- Catherine CARDOSO : 1 voix
- Marie et Eloge DOH : 0 voix
- Abstentions : zéro

La candidature de M. Nicolas VEROT est donc retenue pour la future gérance de l'Embuscade. L'ensemble du Conseil reconnaît que malgré le mérite des 3 autres candidats, seul M. VEROT a apporté une vision claire et définie de son projet d'installation, aussi bien sur le plan financier qu'organisationnel.

VOTE : proposition adoptée : 11 voix pour 4 voix contre

BUDGET PRIMITIF 2025 ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve le budget présenté pour l'année 2025 équilibré en recettes et en dépenses pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT : 52 225 €

INVESTISSEMENT : 86 172 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

BUDGET PRIMITIF 2025 COMMUNE

M. le Maire présente les lignes budgétaires 2024 ainsi que la dette cumulée à fin 2025. Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2025 tel que présenté, équilibré en recettes et en dépenses pour les deux sections :

FONCTIONNEMENT : 1 698 543 €

INVESTISSEMENT : 1 693 250 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

TARIFS GARDERIE ET CANTINE 2025

M. le Maire présente au Conseil le bilan cantine 2024 présentant un déficit de 16 637.91 € et celui de la garderie 2024 affichant un déficit de 6 868.94 €. Le Conseil valide et décide de maintenir les tarifs pratiqués.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

SUBVENTIONS 2025

Le Conseil municipal valide la répartition des demandes de subventions. Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 65748 du budget communal 2025.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Après présentation de l'état prévisionnel des taxes directes locales, le Conseil municipal décide de suivre les taux d'imposition de référence pour 2025 soit :

	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe Foncière bâti	870 700	31.42 %	273 574 €
Taxe Foncière non bâti	126 700	35.76 %	45 308 €
Taxe d'habitation	128 300	17.66 %	21 863 €
Produits attendus des ressources à taux voté :			340 745 €
Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés :			- 5 910 €
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025			334 835 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE A DEUX ELUES

Le maire fait part au Conseil de la nécessité de rembourser :

- Mme Nathalie TISSOT, ayant fait l'achat d'un bon cadeau du restaurant Le Loisy pour le départ en retraite d'un agent,
- Mme MULLIERE Marie-Claire, pour l'achat de plusieurs articles du panier garni à gagner lors du marché de producteurs et du coffret offert en cadeau au même agent partant en retraite,

Sur présentation des factures, le Conseil accepte de rembourser les sommes de 150 € à Mme TISSOT et 135.18 € à Mme MULLIERE.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

REGLEMENT DU CIMETIERE

M. le Maire revient sur le règlement du cimetière et propose au Conseil d'ajouter plusieurs nouveaux points de réglementation, à savoir :

- Chaque concession devra avoir un espace libre de 0.70 m à la tête et 0.50 m sur les côtés,
- La construction des caveaux au-dessus du sol est interdite. Son ouverture doit être faite de manière à ne pas toucher au sol du chemin lors de travaux.
- Les constructions de monument sur un emplacement pleine terre pourront être réalisées à partir de 7 mois après l'inhumation,
- La dimension des monuments ne doit pas dépasser 1.50 mètres de hauteur, la surface au sol ne devant pas dépasser la surface au sol des concessions,
- Les semelles ou trottoirs sont interdits,
- Les concessions du carré 6 (extension du cimetière) doivent être vendues à la suite de celles déjà attribuées,
- Toute intervention dans le cimetière doit faire l'objet d'une demande écrite en mairie et d'un accord de la part de cette dernière, entraînant ouverture du cimetière.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 15 voix pour

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire évoque :

- La réception de plusieurs courriers d'administrés au sujet d'un litige sur voirie privée, d'une demande d'installation d'une biscuiterie, d'un projet d'installation de centre d'insémination pour juments et la mise en place d'une résidence seniors. Les 4 courriers feront l'objet de réponses basées sur la réglementation et les contraintes d'urbanisme,
- Les différents devis à signer inscrits au budget 2025, à savoir :
 - Travaux à l'étang de la Verne : Entreprises BADOT et VENDROUX,
 - Prévision de travaux sylvicoles 2025/2026 transmis par l'ONF,
 - Création du terrain multisport, la peinture au sol devant être chiffrée à part. Mme MULLIERE se charge de demander un devis,
 - Travaux de sécurisation de la route de Saint Vincent en agglomération avec installation d'une écluse. Mme JODAR-TORRES se charge de réactualiser les devis auprès des entreprises CORDIER et Mickael GUIGUE,
- Le mail de la DDT sur les projets d'installation de panneaux photovoltaïques, notamment à Ormes, le long de la Saône. Le Conseil émet un avis défavorable, estimant que ce projet provoque un impact visuel néfaste au regard du tourisme fluvial et cyclo pédestre (voie bleue à proximité),

- Les remerciements d'une famille endeuillée pour le prêt de la salle polyvalente à la suite d'obsèques,
- La suppression de 3 boîtes aux lettres de La Poste situées 9 et 45 route de Cuisery et 50 route de Simandre. Seule, la boîte postale du Bourg sera conservée,
- La problématique de l'ambrosie et la suggestion de l'entreprise agréée FREDON pour la nomination d'un délégué ambrosie. Le Conseil propose d'attendre,
- La réunion organisée le mercredi 9 avril par la délégation gîte de France régionale.

Yves lombard informe le conseil :

- Les travaux de déplacement d'une partie de la conduite d'eau des routes du Château, du Moulin et de Saint-Germain envisagés par le Sydros. Il indique qu'un piquetage aura lieu le mercredi 9 avril 2025 à 14 h et précise que le planning de ce projet ne devrait pas gêner la course cycliste prévue le 18 mai,
- La borne électrique a été installée par les cantonniers aux abords du terrain de pétanque,
- La course cycliste organisée par la « Ronde Sud Bourgogne » nécessite la présence de signaleurs le vendredi 25 juillet 2025. Le Conseil et les associations seront sollicités afin de présenter d'éventuels bénévoles,
- Le site internet de la commune boosté par un changement d'hébergeur,
- L'organisation de la fête du Troquis 2025 : Plusieurs devis pour animations et spectacles ont été signés : Au programme : groupe de jazz, Flamme en scène, Monster Truck, feux d'artifice... Certains intervenants seront rencontrés en amont afin de faire un point sur l'organisation du jour j,
- La confection du bulletin municipal et la nécessité d'anticiper les reportages et la rédaction des articles. Il souligne qu'une touche particulière serait à donner pour le dernier bulletin de l'équipe.

Nathalie TISSOT fait part au conseil que :

- Le SICED :
 - A décidé de ne pas augmenter la taxe des ordures ménagères au niveau local, taxe qui subira néanmoins la hausse nationale,
 - A mis en place une étude pour un projet de tarification incitative,
 - Pourrait restructurer la fréquence de collecte actuelle des ordures ménagères,
 - Informe que le site de tri de Torcy est ouvert,
 - Remplacera la trappe de la bio borne située route de Saint-Vincent,
 - A transmis la convention de mise en place de composteurs sur la placette près du lotissement le Verger,

- Le SIVOS :

- Propose aux associations sportives de faire leur demande par écrit afin de réserver des créneaux pour la mise à disposition du gymnase de St-Germain du Plain,
- Evoque le projet de construction d'une structure couverte et dotée de panneaux photovoltaïques à proximité du stade du bas de St-Germain, rue de la Poste.

Colette JODAR -TORRES évoque la mise en place de points de mesure et d'un pluviomètre à la lagune du Bourg dans le cadre de l'étude du système d'assainissement potentiellement saturé. D'autre part, elle informe le Conseil qu'elle a assisté à la réunion du syndicat des eaux.

Marie-Claire MULLIERE fait part au Conseil :

- De la nécessité de créer un placard de rangement pour la laveuse de la salle polyvalente. Le devis de l'entreprise LESAVRE est signé par M. le Maire,
- Du renouvellement de l'inscription au concours des villes et villages fleuris 2025. Les recommandations du comité fleurissement ont d'ailleurs été mises en œuvre partiellement,
- De l'avancement du projet de création du terrain multisport et de la demande de subvention à l'agence nationale du sport en rapport à ce dossier,
- De la proposition du Conseil jeunes pour l'organisation d'un Cluedo géant lors de la fête du Troquis,
- De la date de la prochaine réunion CCAS prévue le mardi 15 avril 2025 à 20h,
- Du bilan bibliothèque : dons, ouvrages disponibles, fréquentation, actions, animations et concours,
- De sa participation avec d'autres élus du Conseil et agents à la démonstration d'utilisation d'un désherbeur thermique à la municipalité de St-Christophe-en-Bresse. Elle sera chargée de demander un devis pour acquisition de ce matériel pour nos services techniques,
- De l'inauguration de la maison seniors à Simandre, construite à la place de l'ancienne caserne des pompiers. Le coût résiduel du projet est de 77 140.32 € à la charge de la Communauté de Communes de Cuisery. Le but sera maintenant de faire profiter aux Baudriérois des avantages de cette structure.

Dominique BOUILLLOUX fait part au conseil de son actualité bois :

- Il présente en détail le devis établi par l'ONF concernant les travaux sylvicoles à prévoir, notamment sur les parcelles 1 b, 13 a, 13 t, 50 nord et sud, l'entretien des peupliers noirs ainsi que les travaux préalables à la régénération d'autres parcelles,
- Il informe le conseil que le cubage de cette année étant très important, deux réunions devront être nécessaires. Les 17 et 26 avril sont fixés.

Sébastien LESSARD :

- Présente au Conseil les deux devis reçus par des entreprises de pompes funèbres pour la relève des concessions échues. L'entreprise JANIN est sélectionnée et le devis signé,

- Informe le Conseil que le logiciel du cimetière est entièrement renseigné,
- Revient sur la nécessité de mettre en place une signalisation sur les tombes des défunts ayant combattu pendant la guerre en Algérie. Les associations des anciens combattants et du Souvenir français ont été contactées,
- Prévient le Conseil de la dangerosité du comportement des collégiens attendant le bus à Saugy au mauvais endroit,
- Informe l'assemblée qu'un potelet situé aux abords de l'Abribus de Boulay, génèrerait un problème de passage du bus, à confirmer avec le conducteur.

Dates à retenir :

Le 3 juin 2025 :

- o 19 h : Réunion préalable aux élections municipales,
- o 20 h : Commission bulletin.

Cédric DAUGE, Maire

